



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille quinze, le jeudi 26 novembre à 18h00 heures, le Conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le vendredi 20 novembre conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, M. ARESU, Adjoint au Maire.
Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme BERNARD, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme SICHU, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, M. FERRARA, M. FALCHI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, M. BASTELICA, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. LEONETTI, Conseillers municipaux.

Avait donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. BILLARD	à	Mme COSTA-NIVAGGIOLI
Mme BIANCAMARIA	à	Laurent MARCANGELI
Mme CORTICCHIATO	à	M. HABANI
Mme JEANNE	à	M. PUGLIESI
Mme NADAL	à	M. BACCI
Mme SANTONI-BRUNELLI	à	M. SBRAGGIA
M. DELIPERI	à	Mme FLAMENCOURT

Etaient absents :

M. CAU, Mme ZUCCARELLI, M. CHAREYRE, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	34
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme MASSEI est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Séance du jeudi 26 novembre 2015

Délibération N°2015/407

Avenant n°1 au marché 2010/95 relatif à la mission de Coordination, Sécurité et Protection de la Santé (CSPS) dans le cadre de la construction de la maison de quartier des Cannes et sa passerelle d'accès - Autorisation de signer et exécuter l'avenant.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

Par notification en date du 16 juin 2010, l'Elu délégué aux marchés publics a décidé d'attribuer le marché relatif à la mission de Coordination, Sécurité et Protection de la Santé (CSPS) dans le cadre de la construction d'une maison de quartier des Cannes et sa passerelle d'accès à l'entreprise APAVE pour un montant de 5 985.00 € HT. Le présent avenant a pour objet la prolongation de la mission CSPS jusqu'à la fin du chantier, considérant la prolongation des travaux. Cet avenant d'un montant total de 1350.00 € HT représente une incidence financière de 22.55 % du montant initial du marché. Le nouveau montant du marché s'élève à 7 335.00 € H.T.

Les autres clauses du marché demeurent inchangées.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

D'autoriser Monsieur le Maire à signer et exécuter l'avenant n°1 au marché 2010/95 relatif à la mission de Coordination, Sécurité et Protection de la Santé (CSPS) dans le cadre de la construction d'une maison de quartier des Cannes et sa passerelle d'accès avec l'entreprise APAVE pour un montant de 1 350.00 € HT.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Où l'exposé de Antoine PAOLINI, conseiller municipal délégué
Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;
Vu le Code des Marchés Publics décret 2006-975 du 1^{er} août 2006 notamment l'article 20 ;
Vu le Code du travail ;
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du jeudi 26 novembre 2015 ;

AUTORISE

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

Monsieur le Maire à signer et exécuter l'avenant n°1 au marché 2010/95 relatif à la mission de Coordination, Sécurité et Protection de la Santé (CSPS) dans le cadre de la construction d'une maison de quartier des Cannes et sa passerelle d'accès avec l'entreprise APAVE pour un montant de 1 350.00 € HT.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20151126-2015_407-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/12/2015

Publication : 01/12/2015

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE

Laurent Marcangeli
Laurent MARCANGELI

